



MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #2602-002 – 167 chemin BOLTON PASS

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Monsieur Nicolas Turgeon-Morin, Directeur général greffier-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest le 9 mars 2026 à 19h30 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall à Bolton-Ouest.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure #2602-002

Nature et effets de la demande :

- Autoriser l'agrandissement de la bâtisse principale de plus de 117% de sa superficie d'implantation originale en dérogation à l'article 19.2.5, alinéa premier, paragraphe a.

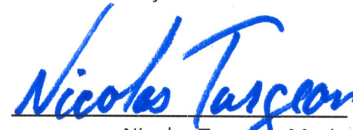
Identification du site concerné :

L'emplacement visé par la présente demande est situé au 167 chemin Bolton Passe, sur la propriété composée du lot 5 192 772 du cadastre du Québec (matricule : 8903-45-4049) et localisé dans les zones CON-2 et PRES-4.

Conformément à la Loi, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande lors de la séance.

DONNÉ À BOLTON-OUEST, CE 16^E JOUR DE FÉVRIER 2026.

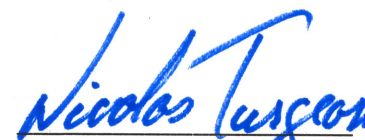
Copie certifiée conforme ce
16^e jour de février 2026


Nicolas Turgeon-Morin
Directeur général greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Nicolas Turgeon-Morin, Directeur général greffier-trésorier, de la Municipalité de Bolton-Ouest, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil CE SEIZIÈME JOUR DE FÉVRIER DEUX MILLE VINGT-SIX entre huit heures trente et dix-huit heures.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE SEIZIÈME JOUR DE FÉVRIER DEUX MILLE VINGT-SIX.


Nicolas Turgeon-Morin
Directeur général greffier-trésorier